

(4)

Courrier déposé
le 29/11/2023

Mme Marie PITTET

Mas des Visites

34490 MURVIEL LES BEZIERS

07.83.07.31.79

Mairie de MURVIEL LES BEZIERS
Place Georges Clémenceau
34490 MURVIEL LES BEZIERS

OBJET : Requête dans le cadre de la REVISION GENERALE DU PLU DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire,

Mes parents ont acquis voici quelques années le MAS DES VISTES dont les parcelles BE 50-116-48 relatives au projet et sur votre commune.

Depuis cette acquisition, j'ai pour but de créer sur ces terres agricoles une exploitation oléicole avec accueil du public afin de faire la dégustation et la vente sur place des produits issus des olives. Dans ce but, j'ai d'abord étudié toutes les possibilités, la terre etc. Nous avons d'ailleurs déjà planté en avril 2023 près de 250 oliviers issus de l'agriculture biologique. J'ai une grande expérience en matière agricole aussi que dans la commercialisation des produits issus de l'agriculture. J'ai également une connaissance des marchés agricoles locaux. En effet, je travaille depuis de nombreuses années avec mon beau-frère Matthieu ROLLIN qui est le fondateur et le gérant de l'exploitation viticole CASSAGNE ET VITAILLES où je suis responsable des ventes à l'export et sur le marché national français des vins du domaine, sur lesquels je m'appuierai pour la commercialisation de nos produits. Ce projet est un projet sérieux, mûrement réfléchi, qui sera bénéfique pour la commune de MURVIEL LES BEZIERS, pour son rayonnement, son image. Et ce dans le même dessein de mise en valeur de la commune que poursuivent tous les domaines viticoles ou autres exploitations agricoles aux alentours. C'est pourquoi, je souhaiterais dans le cadre de la révision générale du PLU de la commune que le MAS DES VISTES soit inscrit dans la liste des exploitations agricoles dont les bâtiments peuvent faire l'objet de changement de destination (Article A2 du PLU de la commune). Bien évidemment, mon but n'est dans les prochaines années que la création d'une exploitation agricole. J'ai réalisé de nombreuses études de marché avant de me lancer dans ce projet et j'en connais les possibilités d'expansion. Il serait laxiste de ma part de ne pas profiter de la révision du PLU pour être dès aujourd'hui mise au même niveau que les autres domaines agricoles.

Le MAS des VISTES, se trouve en zone agricole avec les règles d'implantation de constructions inhérentes à cette zone et ce dans le but de protéger les terres agricoles d'un mitage de l'espace. Je suis également consciente que longtemps cet endroit est resté inexploité et inhabité. Je comprends donc aisément que celui-ci ne pouvait pas être mis au même niveau que les grandes exploitations agricoles et notamment viticoles. Maintenant, le MAS DES VISTES a un avenir, de grandes possibilités, je ne voudrais pas dans cinq ou six ans devoir avorter des opportunités de rayonnement du MAS des VISTES en matière d'oléiculture, parce que le domaine serait resté marginal par rapport aux domaines viticoles et ne bénéficierait pas des mêmes droits.

C'est dans ces perspectives que je m'adresse à vous Monsieur le Maire et demande seulement que le MAS des VISTES soit reconnu aujourd'hui comme un domaine agricole à part entière et bénéficie de la même intégration que les autres domaines agricoles dans le PLU.

